



Litige entre vendeur & acheteur

Par **SEB**, le **15/09/2009** à **15:22**

Bonjour, j'ai vendu mon véhicule d'occasion en très bon état, avec aucun problème mécanique: il y a + de 10 jours à un particulier, à ce jour, il exige que je reprenne la voiture car soi-disant elle a un problème de "sur-chauffe" & que la température du moteur monte dans le rouge anormalement !! alors que je n'ai jamais eu ce problème avant & qu'il avait bien pris le temps d'essayer la voiture avant de l'acheter ...
Résultat: il me demande de reprendre la voiture & d'effectuer moi-même les réparations éventuelles & à mes frais ? Suis-je en droit de refuser ? quels recours a-t-il légalement ?
dans l'attente de votre réponse, merci d'avance,
Cordialement